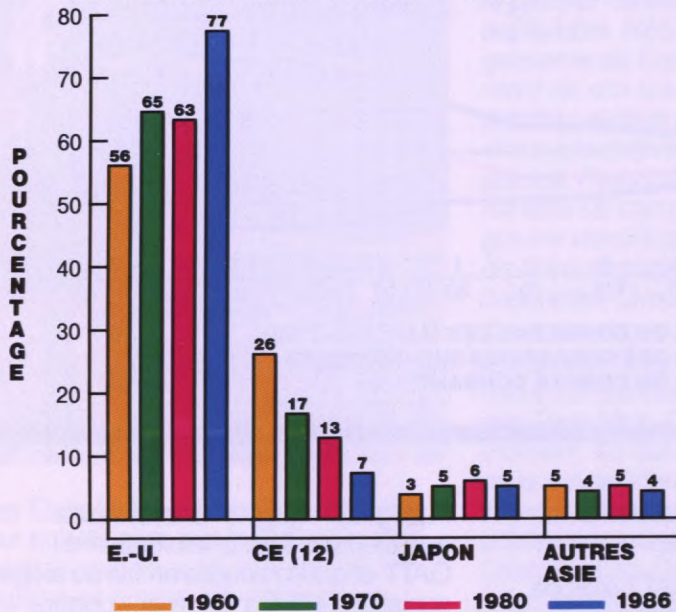


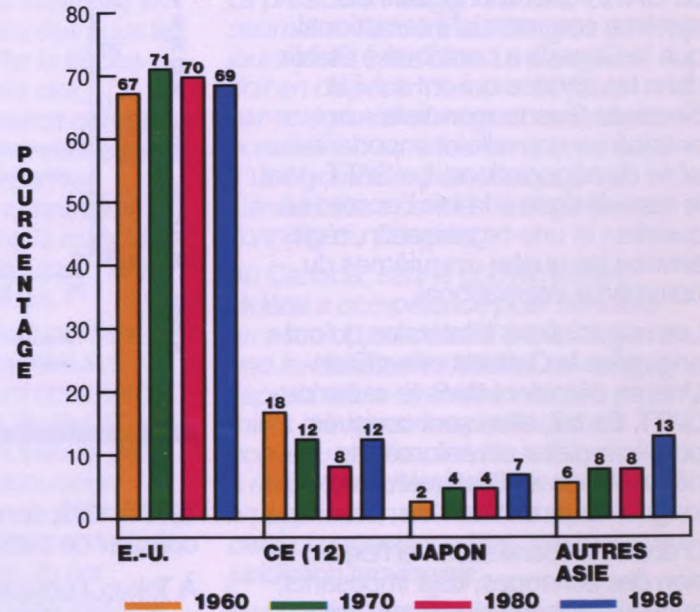
### ACHETEURS DES MARCHANDISES EXPORTÉES PAR LE CANADA

1960 - 1970 - 1980 - 1986



### FOURNISSEURS DES MARCHANDISES IMPORTÉES AU CANADA

1960 - 1970 - 1980 - 1986



que les règles du GATT et les moyens de les faire respecter doivent être renforcés.

- **Tarifs** - En dépit de réductions générales, il reste des secteurs hautement protégés. Mentionnons les textiles, le vêtement, la chaussure et certains produits électroniques dans les pays développés. D'autres tarifs sont augmentés proportionnellement au degré de transformation des ressources naturelles exportées.

Le Canada a toujours misé largement sur le GATT. Nos principaux partenaires commerciaux sont tous plus puissants que nous sur le plan économique. Comme d'autres pays de petite taille ou de taille moyenne, nous avons besoin de cette tribune multilatérale pour faire connaître notre point de vue, exercer une influence et nous assurer que le commerce international est régi par la règle de droit plutôt que par celle du plus fort.

(Note: Le GATT n'est pas le seul élément du système commercial multilatéral. Le Canada est membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui regroupe à des fins de recherche et de consultation plus de 24 pays industrialisés; il participe chaque année au sommet économique des Sept; il est signataire d'un certain nombre d'accords internationaux sur les produits de base, et il est membre de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de commissions régionales et d'autres institutions de l'ONU qui ont des responsabilités en matière de commerce. Les relations commerciales du Canada avec la plupart des pays qui ne sont pas membres du GATT, comme l'Union soviétique, la Chine, la République démocratique allemande, le Venezuela et de nombreux pays producteurs de pétrole du Moyen-

Orient, sont régies par des accords bilatéraux.)

Pour le Canada, le GATT demeure en matière de commerce le principal accord et la plus importante organisation. De même qu'une nouvelle entente canado-américaine viendrait renforcer le GATT, de même notre participation au GATT confirme auprès des autres pays que nous continuons à respecter ses objectifs, ses règles et ses principes. Ainsi donc, le Canada et les États-Unis comptent sur cette nouvelle entente non seulement pour accroître leurs échanges bilatéraux, mais aussi pour renforcer le commerce international et la prospérité mondiale. 🍁